



Peipin, le 27 janvier 2022

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves  
Groupe scolaire  
04200 PEIPIN

REF : 81 AB – janvier 2023

Objet : Service d'accueil minimum proposé - Grève du mardi 31 janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

Je fais suite à la loi du 20 août 2008, n° 2008-780 créant un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Madame la Directrice nous a informé **que 5 enseignants participaient au mouvement de grève du mardi 31 janvier 2023**. Par ailleurs, deux des animateurs périscolaires feront également grève.

Suite à la réception de la notification officielle de Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale, je vous informe que la commune organise un service minimum :

Pour l'accueil pendant le temps scolaire, de 08h30 à 16h30 la commune organise le service minimum avec **3 agents communaux**.

Il me paraît nécessaire de prendre en compte le droit de grève des enseignants et agents et leurs actions revendicatives tout en permettant à un minimum de parents se trouvant **dans l'impossibilité** de faire garder les enfants de pouvoir vaquer à leurs **occupations professionnelles**.

**Le service du périscolaire du matin de 7h30 à 8h30 et celui du soir de 16h30 à 18h30 ne pourront être maintenus, aucun enfant ne pourra être accueilli pendant ces horaires.**

**Pour le repas, les enfants devront venir avec leur pique-nique, le prestataire ne livrera aucun repas ce jour-là.**

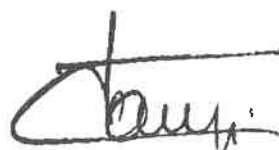
Compte tenu de l'éventail des âges des enfants (de 3 ans à 12 ans) qui pourront être acceptés et la nécessité d'une pause du personnel mobilisé sur la journée complète, **l'accueil de 30 enfants pour ce service est un maximum.**

Afin d'organiser au mieux cette journée, merci d'envoyer un mail avant vendredi 26 janvier avant 16h00 précisant si votre enfant sera présent ce jour-là à :

**barbara.granotier@peipin.fr**

En espérant votre compréhension pour la mise en place de ce service d'accueil dans des délais très brefs, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



Frédéric DAUPHIN

